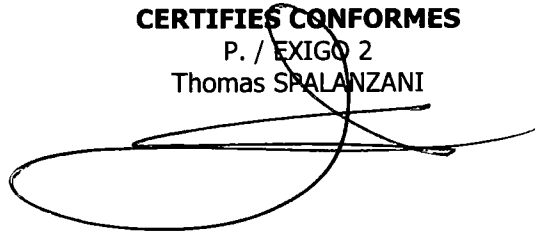


Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/07/2024 - B2024/015026 - 1977 B 00538 - 311 903 496 - BBM ET ASSOCIES

BBM & ASSOCIES
SAS au capital de 2 206 333,70 €
Siège social : 18 rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
311 903 496 RCS GRENOBLE

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2023

CERTIFIES CONFORMES
P. / EXIGO 2
Thomas SPALANZANI

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thomas Spalanzani', is written over the printed name and extends across the page.

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions brevets droits similaires					
	Fonds commercial (1)	2 890 438		2 890 438	2 888 256	
	Autres immobilisations incorporelles	287 913	265 465	22 448	21 888	
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, mat. et outillage indus.					
	Autres immobilisations corporelles	3 061 914	813 715	2 248 199	642 251	
	Immobilisations en cours				230 120	
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.						
Autres participations	566 018		566 018	566 018		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	16		16	16		
Prêts						
Autres immobilisations financières	109 236		109 236	63 499		
TOTAL (II)		6 915 534	1 079 180	5 836 354	4 412 046	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services	94 041		94 041	134 511	
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et Acomptes versés sur commandes					
	CREANCES (3)					
	Créances clients et comptes rattachés	6 950 904	768 952	6 181 952	5 797 356	
	Autres créances	1 549 534		1 549 534	1 662 985	
Capital souscrit appelé, non versé						
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 252		3 252	3 252		
DISPONIBILITES	528 093		528 093	1 125 948		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	56 561		56 561	78 746	
	TOTAL (III)		9 182 385	768 952	8 413 433	8 802 797
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)		16 097 919	1 848 132	14 249 786	13 214 843	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 206 334	2 206 334
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	981 651	981 651
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	220 633	220 633
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	128 022	124 544
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	533 416	328 478
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		4 070 055	3 861 640
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	12 000	12 000
	Provisions pour charges		
Total des provisions		12 000	12 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 907 913	882 693
	Emprunts et dettes financières divers (3)	175 107	111 029
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 290 053	1 953 831
	Dettes fiscales et sociales	2 703 711	2 428 107
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	21 424	36 637	
Produits constatés d'avance (1)	4 069 524	3 928 906	
Total des dettes		10 167 731	9 341 203
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		14 249 786	13 214 843
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		533 415,81	328 477,87
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		8 441 510	9 341 203
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2023		31/12/2022	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	17 940 781	100,00	16 692 679	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	17 940 781	100,00	16 692 679	100,00
	Production stockée	(40 470)	-0,23	1 647	0,01
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	490 041	2,73	591 916	3,55
	Autres produits	5 065	0,03	3 148	0,02
	Total des produits d'exploitation	18 395 417	102,53	17 289 390	103,57
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	7 973 231	44,44	7 510 015	44,99
	Impôts, taxes et versements assimilés	220 946	1,23	250 826	1,50
	Salaires et traitements	5 931 174	33,06	5 621 249	33,67
	Charges sociales du personnel	2 591 783	14,45	2 543 765	15,24
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	869 076	4,84	711 772	4,26
	Autres charges	32 340	0,18	155 404	0,93
	Total des charges d'exploitation	17 618 551	98,20	16 793 032	100,60
	RES ULTAT D'EXPLOITATION	776 866	4,33	496 359	2,97
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	35 699	0,20	59 374	0,36
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)			3	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	35 699	0,20	59 377	0,36
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	25 759	0,14	11 172	0,07
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	25 759	0,14	11 172	0,07
	RES ULTAT FINANCIER	9 940	0,06	48 205	0,29
	RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS	786 806	4,39	544 564	3,26
	Total des produits exceptionnels	130 065	0,72	41 904	0,25
	Total des charges exceptionnelles	110 129	0,61	18 462	0,11
	RES ULTAT EXCEPTIONNEL	19 936	0,11	23 442	0,14
	PARTICIPATION DES SALARIES	109 696	0,61	140 000	0,84
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	163 630	0,91	99 528	0,60
	TOTAL DES PRODUITS	18 561 180	103,46	17 390 671	104,18
	TOTAL DES CHARGES	18 027 765	100,48	17 062 193	102,21
	RES ULTAT DE L'EXERCICE	533 416	2,97	328 478	1,97

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **14 249 786 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 18 561 180 euros** et un total **charges de 18 027 765 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 533 416 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Valeur Mobilière de Placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à la valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans provision.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives

d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Règles et Méthodes Comptables

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon la méthode de l'ANC 2021 qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,.).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan et la dette actuarielle est de 233 901 euros.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de l'avancement des travaux. En fin d'exercice, sont calculés et comptabilisés, des travaux en-cours, des factures à établir, des produits constatés d'avances.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

Règles et Méthodes Comptables

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Régime de Groupe

Depuis le 01/01/2019, la SAS BBM ET ASSOCIES fait partie d'un groupe intégré fiscalement. La société mère SARL EXIGO se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	3 154 311		39 214		15 174	3 178 351
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 154 311		39 214		15 174	3 178 351
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	499 845		1 284 186	1 645	314 887	1 467 499
Matériel de transport	444 497		169 103		127 140	486 459
Matériel de bureau, mobilier	875 291		544 466		311 802	1 107 956
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	230 120				230 120	
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 049 753		1 997 755	1 645	983 949	3 061 914
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	566 018		9 838		9 838	566 018
Autres titres immobilisés	16					16
Prêts et autres immobilisations financières	63 499		74 550		28 813	109 236
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	629 532		84 388		38 651	675 269
TOTAL	5 833 597		2 121 356	1 645	1 037 774	6 915 534

--	--	--	--	--	--

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	244 168	36 471	15 174
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	244 168	36 471	15 174
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	363 383	102 949	313 069
	Matériel de transport	205 040	98 190	102 127
	Matériel de bureau, mobilier	608 960	161 674	311 285
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 177 383	362 813	726 480	
TOTAL	1 421 551	399 284	741 655	1 079 180

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	109 236		109 236
	Clients douteux ou litigieux	509 118	509 118	
	Autres créances clients	6 441 786	6 441 786	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 275	1 275	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 460	10 460	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	267 451	267 451	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	780 523	780 523	
	Débiteurs divers	489 825	489 825	
Charges constatées d'avances	56 561	56 561		
TOTAL DES CREANCES		8 666 234	8 556 999	109 236
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 907 913	181 691	938 188	788 033
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	11 477	11 477		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 290 053	1 290 053		
	Fournisseurs et comptes rattachés	585 814	585 814		
	Personnel et comptes rattachés	784 027	784 027		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 254 657	1 254 657		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	79 213	79 213		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	163 630	163 630		
Autres dettes	21 424	21 424			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	4 069 524	4 069 524			
TOTAL DES DETTES		10 167 731	8 441 510	938 188	788 033
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		1 249 530			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		225 691			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		13 090,00	168,5511	2 206 333,70
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		13 090,00	168,5511	2 206 333,70

--	--	--	--	--	--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	12 000			12 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 000			12 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">}</div> <div> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div> </div>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	576 324	523 759	331 131	768 952
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	576 324	523 759	331 131	768 952
TOTAL GENERAL		588 324	523 759	331 131	780 952

Dont dotations et reprises	{ <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	523 759	331 131	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

--

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		872 839
Autres créances clients		384 601
<i>CLIENTS FACT. A ETABLIR</i>	<i>156 754</i>	
<i>FACTURES A ETABLIR INTRAGROUPE</i>	<i>227 848</i>	
Autres créances		488 237
<i>FOURNISSEURS AVOIRS A REC</i>	<i>477 777</i>	
<i>ORGANISMES PRODUITS A REC</i>	<i>10 460</i>	

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		1 841 555
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 243
<i>INTERETS COURUS/PRETS ET AUTRES</i>	<i>3 243</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		962 252
<i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUE</i>	<i>31 664</i>	
<i>FOURN FACTURES NON PARVENUES G</i>	<i>930 588</i>	
Dettes fiscales et sociales		876 060
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>476 118</i>	
<i>PROVISION PARTICIP. SALARIES</i>	<i>109 696</i>	
<i>CHARGES SOCIALES S/CONGES A PA</i>	<i>186 162</i>	
<i>ORGANISMES CHARGES A PAYER</i>	<i>50 037</i>	
<i>CHARGES FISCALES A PAYER S/CP</i>	<i>10 141</i>	
<i>ETAT AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>12 305</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE</i>	<i>5 267</i>	
<i>ACTION LOGEMENT 1%</i>	<i>26 334</i>	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		56 561	4 069 524
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		56 561	4 069 524

--	--	--	--

Engagements financiers

	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnités fin de carrière à 5 ans		30 324	
Indemnités fin de carrière à 10 ans		115 535	
Indemnités fin de carrière au delà de 10 ans		88 042	
		233 901	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		233 901	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

--	--	--	--

Filiales et participations

	31/12/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)				
SAS AUDITS ET PARTENAIRES				
		771 941	39,58	1 550
SARL IGAME				
		34 086	28,57	3 657
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

--

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	2 890 438		2 890 438	2 888 256
	Autres immobilisations incorporelles	287 913	265 465	22 448	21 888
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	3 061 914	813 715	2 248 199	642 251
	Immobilisations en cours				230 120
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	566 018		566 018	566 018	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	16		16	16	
Prêts					
Autres immobilisations financières	109 236		109 236	63 499	
TOTAL (II)		6 915 534	1 079 180	5 836 354	4 412 046
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	94 041		94 041	134 511
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	6 950 904	768 952	6 181 952	5 797 356	
Autres créances	1 549 534		1 549 534	1 662 985	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 252		3 252	3 252	
DISPONIBILITES	528 093		528 093	1 125 948	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	56 561		56 561	78 746
	TOTAL (III)	9 182 385	768 952	8 413 433	8 802 797
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		16 097 919	1 848 132	14 249 786	13 214 843

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 206 334	2 206 334
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	981 651	981 651
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	220 633	220 633
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	128 022	124 544
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	533 416	328 478
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		4 070 055	3 861 640
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	12 000	12 000
	Provisions pour charges		
Total des provisions		12 000	12 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 907 913	882 693
	Emprunts et dettes financières divers (3)	175 107	111 029
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 290 053	1 953 831
	Dettes fiscales et sociales	2 703 711	2 428 107
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	21 424	36 637	
Produits constatés d'avance (1)	4 069 524	3 928 906	
Total des dettes		10 167 731	9 341 203
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		14 249 786	13 214 843
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		533 415,81	328 477,87
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		8 441 510	9 341 203
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2023		31/12/2022		
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	17 940 781	100,00	16 692 679	100,00	
	Montant net du chiffre d'affaires	17 940 781	100,00	16 692 679	100,00	
	Production stockée	(40 470)	-0,23	1 647	0,01	
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation			591 916	3,55	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	490 041	2,73	3 148	0,02	
	Autres produits	5 065	0,03			
	Total des produits d'exploitation	18 395 417	102,53	17 289 390	103,57	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			7 510 015	44,99	
	Autres achats et charges externes	7 973 231	44,44	250 826	1,50	
	Impôts, taxes et versements assimilés	220 946	1,23	5 621 249	33,67	
	Salaires et traitements	5 931 174	33,06	2 543 765	15,24	
	Charges sociales du personnel	2 591 783	14,45			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			711 772	4,26	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	869 076	4,84	155 404	0,93	
	Autres charges	32 340	0,18			
		Total des charges d'exploitation	17 618 551	98,20	16 793 032	100,60
		RESULTAT D'EXPLOITATION	776 866	4,33	496 359	2,97
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	35 699	0,20	59 374	0,36	
	Total des produits financiers	35 699	0,20	59 377	0,36	
	CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	25 759	0,14	11 172	0,07
		Total des charges financières	25 759	0,14	11 172	0,07
		RESULTAT FINANCIER	9 940	0,06	48 205	0,29
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	786 806	4,39	544 564	3,26
		Total des produits exceptionnels	130 065	0,72	41 904	0,25
	Total des charges exceptionnelles	110 129	0,61	18 462	0,11	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	19 936	0,11	23 442	0,14	
	PARTICIPATION DES SALAIRES	109 696	0,61	140 000	0,84	
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	163 630	0,91	99 528	0,60	
	TOTAL DES PRODUITS	18 561 180	103,46	17 390 671	104,18	
	TOTAL DES CHARGES	18 027 765	100,48	17 062 193	102,21	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	533 416	2,97	328 478	1,97	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **14 249 786** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 18 561 180** euros et un total **charges de 18 027 765** euros, dégageant ainsi un **résultat de 533 416** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Valeur Mobilière de Placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à la valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans provision.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives

d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Règles et Méthodes Comptables

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon la méthode de l'ANC 2021 qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,.).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan et la dette actuarielle est de 233 901 euros.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de l'avancement des travaux. En fin d'exercice, sont calculés et comptabilisés, des travaux en-cours, des factures à établir, des produits constatés d'avances.

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

Règles et Méthodes Comptables

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

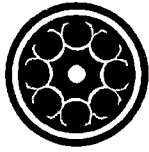
Régime de Groupe

Depuis le 01/01/2019, la SAS BBM ET ASSOCIES fait partie d'un groupe intégré fiscalement. La société mère SARL EXIGO se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.



ROLAND WOINET
Commissaire Aux Comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale Dauphiné-Savoie

BBM & ASSOCIES, S.A.S.
Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels**

Roland WOINET
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Dauphiné – Savoie

180 Rue de Chatagnon
38430 MOIRANS

BBM & ASSOCIES, S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux associés de la société SAS BBM & ASSOCIES,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 24 juin 2022, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société BBM & ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des éléments significatifs des comptes annuels. Dans le cadre de mes appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, je certifie le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Estimations comptables :

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par la société concernant les estimations comptables.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

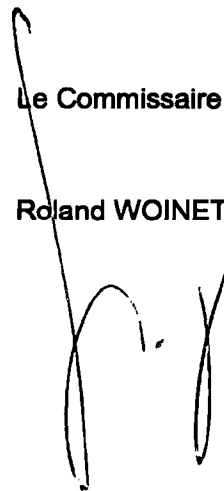
Comme précisé par l'article L.821 - 55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le 11 juin 2024
A Moirans

Le Commissaire aux Comptes

Roland WOINET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a smaller 'W' and 'I'.

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BBM & ASSOCIES
Société par actions simplifiée au capital de 2 206 333,70 €
Siège social : 18 rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
311.903.496 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 533 415,81 euros de la manière suivante :

* A titre de dividendes, soit la somme de 532 000,00 euros
correspondant un dividende de 40,64 € par action

* Le solde, en intégralité à la réserve facultative 1 415,81 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à l'issue de la présente assemblée.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 532 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

350 000,00 euros, soit 26,74 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 350 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

450 000,00 euros, soit 34,38 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 450 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

325 000,00 euros, soit 24,82 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 325 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président

